

VENTE DE REPAS A EMPORTER

Le samedi 08 décembre 2018

L'amicale des parents d'élèves de Solutré-Pouilly et Fuissé finance les projets et sorties que les enseignantes organisent pour nos enfants. Il est notamment prévu cette année, **pour les primaires un voyage de plusieurs jours sur le thème du moyen âge et de l'équitation et pour les maternelles un stage de poney.**

Plus encore cette année, votre participation à la vente des repas, nous est essentielle pour financer ces projets.

Vous pourrez déguster

PLAT UNIQUE

SAUCISSON AU VIN, GRATIN DAUPHINOIS

Ou

LASAGNES « Maison »

AU PRIX DE 7.5€ LE PLAT

DESSERT

TARTE AUX POMMES

Ou

TARTE AUX ABRICOTS

AU PRIX DE 2€ LE DESSERT

=

CES PLATS SONT PROPOSES PAR LA MAISON GUILLEMOT

Afin que les bénévoles, qui assureront le service de ces repas à emporter, soient le mieux organisés possible et que chacun soit servi dans de bonnes conditions, nous vous demandons de réserver vos repas en nous renvoyant le bon de commande ci-dessous avant

Le Jeudi 22 novembre 2018

Le règlement des repas réservés s'effectuera à la commande.

Merci de déposer vos réservations et votre règlement dans les **boîtes aux lettres** de la cantine qui se trouvent devant les mairies de Solutré et de Fuissé, ou dans les cartables des enfants, ou auprès des membres de l'amicale ou dans la boîte aux lettres de Marie-Hélène CHARBONNEAU à Fuissé.

Les plats seront à disposition le samedi 8 décembre 2018 de 10 à 12 h sur la place du village de Fuissé

Pour les personnes qui auraient des difficultés pour venir merci de nous le signaler nous ferons en sorte de vous livrer directement.

Nous vous remercions par avance et bon appétit.....

Pour toutes questions vous pouvez contacter la présidente Marie-Hélène CHARBONNEAU au 06 84 16 99 53

NOM :.....Prénom :.....

Votre numéro de téléphone :

	Quantité	Prix/part	Total
Saucisson au vin et gratin dauphinois		7.5 €	
Lasagnes		7.5 €	
TARTE AUX POMMES		2 €	
TARTE AUX ABRICOTS		2 €	
		TOTAL	

Esp () chèque () à l'ordre de l'amicale des parents d'élèves des écoles de Solutré-Pouilly et Fuissé

VENTE DE REPAS A EMPORTER

Le samedi 08 décembre 2018

L'amicale des parents d'élèves de Solutré-Pouilly et Fuissé finance les projets et sorties que les enseignantes organisent pour nos enfants. Il est notamment prévu cette année, **pour les primaires un voyage de plusieurs jours sur le thème du moyen âge et de l'équitation et pour les maternelles un stage de poney.**

Plus encore cette année, votre participation à la vente des repas, nous est essentielle pour financer ces projets.

Vous pourrez déguster

PLAT UNIQUE

SAUCISSON AU VIN, GRATIN DAUPHINOIS

Ou

LASAGNES « Maison »

AU PRIX DE 7.5€ LE PLAT

DESSERT

TARTE AUX POMMES

Ou

TARTE AUX ABRICOTS

AU PRIX DE 2€ LE DESSERT

=

CES PLATS SONT PROPOSES PAR LA MAISON GUILLEMOT

Afin que les bénévoles, qui assureront le service de ces repas à emporter, soient le mieux organisés possible et que chacun soit servi dans de bonnes conditions, nous vous demandons de réserver vos repas en nous renvoyant le bon de commande ci-dessous avant

Le Jeudi 22 novembre 2018

Le règlement des repas réservés s'effectuera à la commande.

Merci de déposer vos réservations et votre règlement dans les **boîtes aux lettres** de la cantine qui se trouvent devant les mairies de Solutré et de Fuissé, ou dans les cartables des enfants, ou auprès des membres de l'amicale ou dans la boîte aux lettres de Marie-Hélène CHARBONNEAU à Fuissé.

Les plats seront à disposition le samedi 8 décembre 2018 de 10 à 12 h sur la place du village de Fuissé

Pour les personnes qui auraient des difficultés pour venir merci de nous le signaler nous ferons en sorte de vous livrer directement.

Nous vous remercions par avance et bon appétit.....

Pour toutes questions vous pouvez contacter la présidente Marie-Hélène CHARBONNEAU au 06 84 16 99 53

NOM :.....Prénom :.....

Votre numéro de téléphone :

	Quantité	Prix/part	Total
Saucisson au vin et gratin dauphinois		7.5 €	
Lasagnes		7.5 €	
TARTE AUX POMMES		2 €	
TARTE AUX ABRICOTS		2 €	
		TOTAL	

Esp () chèque () à l'ordre de l'amicale des parents d'élèves des écoles de Solutré-Pouilly et Fuissé